



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson tenue à la salle des délibérations du conseil ce 25 août 2021 à 19 h, à laquelle sont présents, outre son honneur le maire Jacques Grenier, les conseillers suivants :

Monsieur Martin Veilleux Conseiller #1
Madame Claudine Martineau Conseillère #2
Madame Nathalie Dion Conseillère #3
Madame Rollande Brunet Conseillère #4
Monsieur René Martineau Conseiller #6

Est également présente à cette séance Chantal Poliquin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Suite à l'ajournement de la séance du conseil prévue le 16 août dernier au calendrier, une séance a été ajoutée à celui-ci pour reprendre la réunion ajournée.

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Monsieur le maire, Jacques Grenier, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h.

2021-08-186 1.2 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Martineau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉE

2021-08-187 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2021



**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Rollande Brunet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2021.

ADOPTÉE

Puisqu'une coquille s'est installée dans le texte au point 1.11 du procès-verbal du 19 juillet 2021, il faut retirer un bout de phrase qui s'est introduit deux fois plutôt qu'une : "désirent présenter un projet de coopération intermunicipale au niveau informatique".

1.4 Période de questions

- Monsieur Denis Jobin demande s'il y aura un suivi d'effectué concernant sa demande qui consistait à surélever le chemin en avant du 22, chemin des Castors Est. Il affirme qu'au niveau qu'il est présentement, l'eau passera encore par-dessus. Monsieur le maire lui répond que le suivi a été fait aujourd'hui.

- Monsieur Denis Jobin a une demande concernant le traitement de surface. Il mentionne que la pierre est très sensible à la poussière pour l'adhérence. Il demande si les normes de granulométrie sont bien respectées avec l'entreprise qui a obtenu le contrat. Monsieur le maire lui répond que c'est l'entreprise elle-même qui gère ce type de travail.

2021-08-188 1.5 Avis juridique concernant une demande d'accès à l'information

CONSIDÉRANT QU'une demande d'accès à l'information a été demandée;

CONSIDÉRANT QUE la demande comporte des points importants et des recherches dans les archives;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire répondre convenablement à la demande;

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur René Martineau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE DEMANDER un avis juridique concernant ce dossier;

ÉTANT ENTENDU QUE l'aide d'un avocat nous sera fournie pour répondre à la demande.

ADOPTÉE



2021-08-189 1.6 Demande de soumission pour les plans et devis concernant la rénovation du garage municipal

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du nouveau programme du MAMH, le PRABAM, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 101 338 \$ pour permettre de réaliser rapidement des travaux à nos bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire utiliser cette aide pour rénover le garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE des plans et devis doivent être faits pour l'élaboration du projet et l'estimation des coûts;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Veilleux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE DEMANDER aux entreprises concernées des plans et devis pour la rénovation du garage municipal.

ADOPTÉE

2021-08-190 1.7 Embauche de l'entreprise Stantec pour le dépôt de demandes financières au MTQ

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Stantec a été mandatée par la Municipalité pour faire les plans et devis concernant le projet de réfection des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pour projet de faire une demande de subvention dans l'année qui suivra pour effectuer des travaux sur les chemins qui n'ont pas été touchés par les travaux cette année;

CONSIDÉRANT QU'une étude doit être faite pour estimer les coûts;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Rollande Brunet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE MANDATER la firme Stantec pour le dépôt de demandes financières au MTQ.

ADOPTÉE

2021-08-191 1.8 Embauche de l'employé 61-0003 (chargé de projet)

CONSIDÉRANT les besoins rencontrés au niveau des ressources humaines à la Municipalité de Trécesson;



CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'un chargé de projet, d'un adjoint à l'inspecteur municipal et d'un adjoint à l'inspecteur du territoire;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Veilleux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'EMBAUCHER l'employé 61-0003, selon les conditions discutées, et ce pour une période de probation de 6 mois.

ADOPTÉE

2021-08-192 1.9 Remplacement à la suite d'un arrêt maladie

CONSIDÉRANT QUE l'un des employés de la Municipalité est en arrêt maladie;

CONSIDÉRANT QUE certaines tâches doivent être effectuées au niveau de la voirie;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Rollande Brunet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE PUBLIER une offre d'emploi en remplacement de l'arrêt maladie;

ÉTANT ENTENDU QUE l'employé présentement en arrêt reprendra son poste suite à son congé.

ADOPTÉE

2021-08-193 1.10 Entretien du chemin de la Pépinière (niveleuse)

CONSIDÉRANT l'achalandage important de camions sur le chemin de la Pépinière, et surtout depuis le projet de réfection à Trécesson;

CONSIDÉRANT QUE nous recevons un nombre élevé d'appels pour l'entretien plus régulier de ce chemin;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de nivelage au chemin de la Pépinière a été octroyé à Drolet Équipements pour la saison estivale;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée pour procéder à l'entretien de ce chemin deux fois par semaine au lieu d'une;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Veilleux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU



D'ACCEPTER la demande et de demander à Drolet Équipements de procéder à l'entretien du chemin de la Pépinière deux fois par semaine.

ADOPTÉE

2. FINANCES

2021-08-194 2.1 Adoption des comptes payés et à payer du 16 août 2021

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROLLANDE BRUNET
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer au 16 août 2021;

Les comptes payés et à payer pour un montant de 189 722 \$;

Les salaires pour la rémunération des élus et des employés municipaux au montant de 56 082 \$.

ADOPTÉE

3. TRAVAUX PUBLICS

2021-08-195 3.1 Extras concernant le projet de réfection des chemins municipaux (ponceaux et retrait de panses de bœuf)

CONSIDÉRANT QUE le projet de réfection des chemins municipaux a engendré plusieurs extras;

CONSIDÉRANT QUE tous les extras ont été présentés sous forme de tableau au conseil, incluant les coûts engendrés;

CONSIDÉRANT QUE tous les prix n'ont pas été soumis à ce jour;



CONSIDÉRANT QU'en date du 25 août 2021, le coût des extras s'élève à 363 849.82 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CLAUDINE MARTINEAU
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ACCEPTER les frais engendrés;

ÉTANT ENTENDU QUE le conseil sera mis au courant de toute dépense supplémentaire engendrée au projet.

ADOPTÉE

2021-08-196 3.2 Extras concernant le projet de réfection des chemins municipaux (fossés)

CONSIDÉRANT QUE le contrat de nettoyage des fossés se réalise à l'interne;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire que les travaux de nettoyage se terminent cette année et qu'il y en a beaucoup à faire;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées auparavant pour ce projet et que le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise 9118-0042 Québec Inc. (Sylvain Fortin);

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROLLANDE BRUNET
ET MAJORITAIREMENT RÉSOLU**

D'AUTORISER la directrice générale à octroyer les contrats de nettoyage des fossés à l'entreprise 9118-0042 Québec Inc. (Sylvain Fortin) lorsqu'elle le juge opportun.

ADOPTÉE

2021-08-197 3.3 Demande citoyenne concernant le remplacement d'un ponceau

CONSIDÉRANT QU'un citoyen résidant sur la rue Sigouin a contacté la Municipalité pour nous informer que la niveleuse avait accroché son ponceau;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen désire prendre entente avec la Municipalité pour le remplacement de son ponceau;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENÉ MARTINEAU
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE PRENDRE ENTENTE avec le citoyen pour le remplacement de son ponceau;



ÉTANT ENTENDU QUE le citoyen assurera les frais concernant l'achat du ponceau;

ÉTANT ENTENDU QUE la Municipalité offrira le temps d'homme pour les travaux de remplacement.

ADOPTÉE

2021-08-198 3.4 Appel de projet du Programme d'aide financière à la voirie locale (PAVL) – Volet Soutien

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Trécesson a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Trécesson s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Trécesson choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:
- l'estimation détaillée du coût des travaux;

CONSIDÉRANT QUE le chargé de projet de la municipalité, Madame Chantal Poliquin, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARTIN VEILLEUX
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

4. GRAVIÈRES



5. URBANISME

6. DÉVELOPPEMENT ET EMBELLISSEMENT DU TERRITOIRE

2021-08-199 6.1 Demande de soumissions pour du gazon à la halte municipale

CONSIDÉRANT QUE du gazon doit être appliqué à la halte municipale pour embellir le terrain;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions doivent être demandées pour ce projet;

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NATHALIE DION
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE DEMANDER des soumissions aux entreprises concernées pour l'application de gazon à la halte municipale.

ADOPTÉE

7. LOISIRS, ACTIVITÉS CULTURELLES ET PATRIMOINE

8. FORÊT ET ENVIRONNEMENT

8.1 Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux



Ce point est remis à une séance subséquente.

9. RÈGLEMENTS & POLITIQUES

10. RAPPORT DES ÉLUS

10.1 Rapport de l' élu - Jacques Grenier

Jacques Grenier (maire) présente son rapport mensuel :

- *il a effectué plusieurs visites sur le terrain pour le projet des chemins;*
- *il a participé à une réunion concernant la planification stratégique;*
- *il s'est présenté au bureau municipal pour la signature des chèques;*
- *il a participé à une réunion de la Table des maires;*
- *le 9 août, il a participé à la séance de travail du conseil;*
- *il a participé à une entrevue avec Radio-Canada concernant le projet des chemins et la reprise des travaux;*
- *il a surveillé les travaux sur le chemin Lampron concernant le remplacement d'un ponceau;*
- *il a participé à une rencontre Zoom avec la CNESST;*
- *il a participé au CA du CLD.*

10.2 Rapport de l' élu - Martin Veilleux

Martin Veilleux (conseiller 1) présente son rapport mensuel :

- *le 9 août, il a participé à la séance de travail du conseil.*

10.3 Rapport de l' élu - Claudine Martineau

Claudine Martineau (conseillère 2) présente son rapport mensuel :



- rien à signaler pour ce mois-ci.

10.4 Rapport de l'élu - Nathalie Dion

Nathalie Dion (conseillère 3) présente son rapport mensuel :

- le 9 août, elle a participé à la séance de travail du conseil.

10.5 Rapport de l'élu - Rollande Brunet

Rollande Brunet (conseillère 4) présente son rapport mensuel :

- le 9 août, elle a participé à la séance de travail du conseil;
- le 16 août, elle a participé à la séance du conseil qui a été ajournée;
- elle a participé à des rencontres téléphoniques et en présentiel concernant les ressources humaines.

10.6 Rapport de l'élu - René Martineau

René Martineau (conseiller 6) présente son rapport mensuel :

- le 9 août, il a participé à la séance de travail du conseil;
- il procède actuellement à la lecture des documents concernant le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux (point 8.1 à l'ordre du jour);
- il a rencontré la directrice générale concernant la plateforme de compostage.

11. INFORMATIONS

11.1 Aide financière de 101 338 \$ du MAMH pour le PRABAM

Aide financière de 101 338 \$ du MAMH pour le PRABAM



12. CORRESPONDANCES

12.1 Municipalité alliée contre la violence conjugale (élections)

Municipalité alliée contre la violence conjugale (élections)

12.2 AGA de l'AFAT

AGA de l'AFAT

12.3 Prolongation de la date limite de dépôt pour l'appel de projets 2021-2022 : Développement de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale

Prolongation de la date limite de dépôt pour l'appel de projets 2021-2022 : Développement de cellules d'intervention rapide en matière de violence conjugale

13. Varia

14. PÉRIODE DE QUESTIONS



14.1 Période de questions

2021-08-200 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Dion
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance soit close à 19 h 16.

ADOPTÉE

Jacques Grenier
Maire



Chantal Poliquin
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Jacques Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Jacques Grenier
Maire

N.B. Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire, à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art. 161 et 164 CM).